

**Etoile  
Gestion**



# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## Rapport annuel

Exercice clos le : 30.09.2021

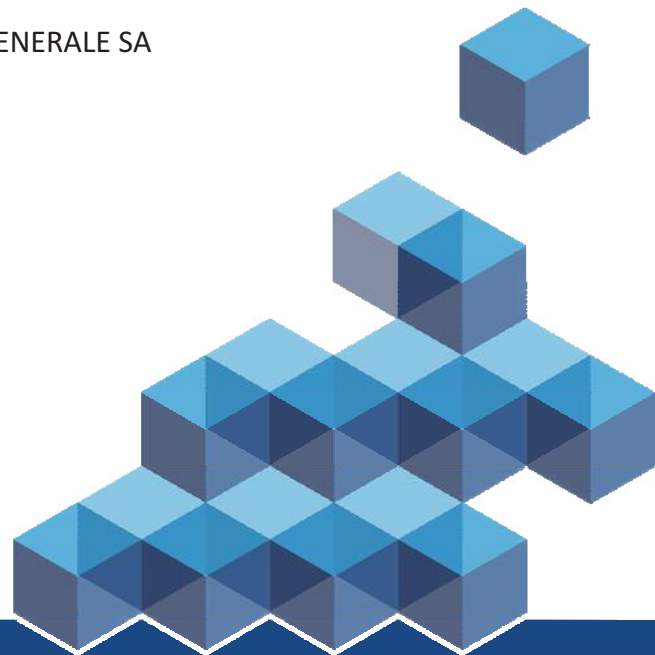
FCP de droit français

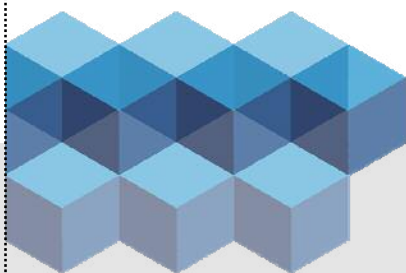
**Société de gestion :** ETOILE GESTION

**Sous déléataire de gestion comptable en titre :** SOCIETE GENERALE SA

**Dépositaire :** SOCIETE GENERALE

**Commissaire aux comptes :** ERNST & YOUNG & AUTRES





Caractéristiques du FCP	3
Vie du FCP sur l'exercice sous revue	4
Rapport d'activité	5
Informations spécifiques	13
Informations réglementaires	15
Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	19
Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	21
Comptes annuels	25
Règles & méthodes comptables	30
Évolution actif net	34
Compléments d'information	35
Inventaire	50
Annexe	55

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## Caractéristiques du FCP



### Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

#### ETOILE ACTIONS RENDEMENT

Codes ISIN : (C) FR0011082023, (D) FR0010501676

OPCVM de droit français géré par ETOILE GESTION, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions de pays de la zone euro

En souscrivant à ETOILE ACTIONS RENDEMENT, vous investissez dans des actions d'entreprises de la zone euro.

L'objectif de gestion du fonds est de s'exposer aux actions de la zone euro en sélectionnant des sociétés qui distribuent des dividendes élevés et/ou en croissance tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres.

Pour y parvenir, le gérant sélectionne dans l'univers des marchés d'actions de la zone euro, des sociétés dont le modèle économique et la structure financière permettent d'offrir de bonnes perspectives sur le long terme, et d'anticiper le versement d'un dividende élevé et/ou en croissance. Il privilégie les sociétés de grandes capitalisations, sans toutefois exclure les sociétés de moyennes et petites capitalisations.

Cette analyse financière est combinée à une analyse extra-financière, mise en œuvre à travers la stratégie ISR (Investissement Socialement Responsable) suivante :

- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions légales qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) et exclusions sectorielles sur le charbon et tabac selon la politique d'exclusion d'Amundi (groupe d'appartenance de la société de gestion) en vigueur.
- Intégration d'une notation ESG selon une approche « Best-in-Class » qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par notre équipe d'analystes extra-financiers.  
Une notation ESG est attribuée à chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. A titre indicatif, les critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.
- L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus.
- « Approche en sélectivité » : élimination de 20% des valeurs de l'univers d'investissement ayant obtenu les moins bonnes notes ESG.

La gestion vise ainsi à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque société.  
Le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

Le fonds est exposé entre 75% et 110% de son actif net aux actions de la zone euro.

Le solde est exposé aux marchés de taux via des produits monétaires et/ou obligataires libellés en euro dont la notation minimale à l'achat est BBB+ dans l'échelle de notation Standard & Poor's (ou équivalent).

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.

ETOILE ACTIONS RENDEMENT est éligible au PEA.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

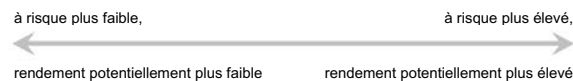
Chaque année, pour la part C, le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Chaque année, pour la part D, le résultat net du fonds est intégralement redistribué et les plus-values nettes réalisées du fonds peuvent être redistribuées sur décision de la société de gestion.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne selon les modalités appliquées par le distributeur.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

#### Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions européennes sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## Vie du FCP sur l'exercice sous revue

01/12/2020 : Elargissement de l'univers d'investissement aux sociétés qui distribuent des dividendes en croissance.

30/06/2021 : Intégration d'une approche d'Investissement Socialement Responsable (ISR) au sein du processus d'investissement du fonds. Désormais, l'objectif de gestion est de s'exposer aux actions de la zone euro en sélectionnant des sociétés qui distribuent des dividendes élevés et/ou en croissance, tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres.

La classification SFDR devient « article 8 ».

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## Rapport d'activité

### Commentaire de gestion du quatrième trimestre 2020

Après un mois d'octobre sous pression en attente des résultats des élections américaines, les marchés ont rebondi très fortement début novembre à l'annonce de la disponibilité prochaine de vaccins offrant de plus une efficacité supérieure aux attentes. L'élection de Joe Biden, annonciatrice d'un plan de relance massif et d'une diplomatie apaisée, y a également contribué. La fin de l'année est restée sur cette note positive grâce à l'accord obtenu in extremis sur le Brexit, et malgré les nouvelles inquiétudes concernant le virus et le niveau de valorisation des marchés qui laisse peu de place à un retard dans la reprise, ou à de nouvelles incertitudes.

Ce trimestre, la valeur liquidative d'Etoile Actions Rendement a progressé de 9,2%.

Les principales hausses dans le portefeuille sont à chercher du côté du secteur bancaire avec BNP Paribas (+39%), Credit Agricole (+38%), KBC (+34%) ainsi que de Peugeot (+44%) et Nexity (+36%)

Les principales baisses concernent Ahold Delhaize (-8%), Sanofi (-8%) et E.ON (-4%).

Des mouvements ont été effectués sur le fonds, notamment en raison de l'évolution de la stratégie d'investissement début décembre. Alors que le fonds continuera à investir dans des actions procurant des rendements (dividendes/cours) élevés, il peut désormais acquérir des titres de sociétés versant des dividendes en hausse régulière sur les dernières années.

Dans ce cadre, le fonds a notamment investi dans Cap Gemini, Henkel et Brenntag, ce dernier affichant une hausse ininterrompue du dividende ces 10 dernières années. Ces investissements dans les valeurs de croissance reste faible aujourd'hui car nous souhaitons privilégier, dans l'environnement actuel de marché, le segment « value ».

Une position a également initiée en Vivendi. En contrepartie et aussi dans une optique d'investissement Socialement Responsable, nous avons réduit notre exposition dans les services aux collectivités dans lesquels le fonds était fortement investi (allègement Fortum, Terna, Enel) et vendu Hochtief et Bayer.

Sur l'année 2019, la performance du fonds est en retrait de 9,85% liée à son positionnement Value et peut être comparée aux baisses de 11,95% de l'indice Eurostoxx Value Large Caps (dividendes réinvestis) et de 18,6% de l'indice Eurostoxx Select Dividend 30 (dividendes réinvestis).

### Commentaire de gestion du premier trimestre 2021

Malgré un contexte sanitaire encore difficile avec la reprise des confinements en Europe et dans certains pays d'Asie, les marchés ont préféré se focaliser sur les espoirs de reprise. La hausse des matières premières et des coûts de l'énergie ont alimenté une hausse des rendements des marchés obligataires aux Etats-Unis et en Europe sans freiner les marchés actions, la dynamique de reprise étant plus forte. Les chiffres économiques sont plus rassurants et l'OCDE prévoit désormais une croissance des économies mondiales de 5.6% en 2021 et 4% en 2022, soutenues aux Etats-Unis par le plan Biden et en Europe par le plan de relance de l'Union européenne. Du côté des marchés actions, on a assisté à une reprise forte des valeurs décotées qui s'étaient particulièrement dépréciées en 2020, avec une hausse des secteurs bancaires et du secteur automobile, notamment, alors que les valeurs pharmaceutiques, qui avaient profité de la crise sanitaire l'an passé, ne progressaient que très peu, de même que les secteurs des sociétés immobilières et de service public, pénalisés par la hausse des taux d'intérêt.

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

Ce trimestre, la valeur liquidative d'Etoile Actions Rendement affiche une performance nette de près de 10%. Cette progression est supérieure à celle de l'indice Eurostoxx dividendes réinvestis (+8,9%).

Le fonds a bénéficié de la forte hausse de 60% du cours de Porsche, la holding détenant plus de 31% d'intérêt économique dans Volkswagen, ce dernier prévoyant désormais la vente de 1 million de véhicules électriques et hybrides en 2021, soit plus que ce que le consensus anticipe pour les ventes de véhicules électriques de Tesla. Toujours dans ce secteur, Stellantis (ex-Peugeot) s'est adjugé 19%. Le secteur bancaire ressort également comme le grand vainqueur de l'amélioration des anticipations d'inflation et l'impact positif sur les taux : Intesa Sanpaolo et BNP Paribas ont gagné 21% et Crédit Agricole 20%. Saint-Gobain (+34%) a profité de son statut de valeur « transition énergétique » de même que Signify (+27%) qui vient de rentrer dans l'indice phare néerlandais, l'AEX. A l'inverse, le secteur des services aux collectivités a été impacté par la remontée des taux: Iberdrola a reculé de 5% et Engie de 3%.

Au cours de la période, nous avons initié une position en BE Semiconductor (rendement 2020 de 2,4% et une forte progression du dividende attendue en 2021) pour jouer la croissance structurelle de cette industrie. Axa a été renforcé au détriment d'Allianz. La ligne en Unibail-Rodamco a été cédée après l'annonce du groupe d'interrompre le versement de son dividende. Les positions dans les secteurs de la consommation et de la distribution ont été réduites par des allègements sur Unilever et Ahold Delhaize.

## Commentaire de gestion du deuxième trimestre 2021

Le deuxième trimestre 2021 s'est déroulé dans la continuité du premier, la hausse des marchés actions s'affirmant durant la période malgré les craintes d'une résurgence de l'inflation mondiale. Les perturbations des chaînes de production mondiales et la hausse des prix des matières premières, qui renchérit le coût des facteurs de production manufacturière, sont en effet des tendances préoccupantes au niveau international. Celles-ci n'ont cependant pas encore entraîné d'augmentation durable des prix à la consommation. Les perspectives économiques sont ainsi toujours à la reprise, les campagnes de vaccination dans le monde s'accéléralent, même si des craintes persistent quant aux variants et leur impact sur la pandémie. Du côté des marchés de taux et malgré ces craintes d'inflation, les taux américains ont fléchi en fin de trimestre alors que le dollar s'est apprécié contre les grandes devises.

Ce trimestre, la valeur liquidative d'Etoile Actions Rendement affiche une performance nette de 3.9%, portant la hausse depuis le début de l'année à plus de 14%.

Les principales hausses concernent Signify (+27%), Deutsche Post (+24%) qui a relevé ses objectifs de croissance pour l'exercice en cours, Cap Gemini (+13%) et Saint Gobain (+12%). BBVA (+19%) qui a évolué à contre-courant du secteur bancaire. Ce dernier a subi la baisse des taux d'intérêt, intervenu lors de la seconde partie du trimestre. Le constat est identique dans l'assurance avec Munich Re (-10%) et Scor (-8%) ainsi que dans les services aux collectivités avec Enel (-8%), Iberdrola (-6%)

Au cours de la période, nous avons réduit les positions en Porsche (+60% lors du trimestre précédent) et Iberdrola et vendu Rubis. Nous avons initié des lignes en BMW et Daimler et renforcé E.ON et BBVA.

## Commentaire de gestion du troisième trimestre 2021

Après 2 mois de hausse en juillet et août prolongeant la tendance initiée depuis le début de l'année, les marchés se sont retournés en fin de trimestre, la baisse s'accéléralent dans les derniers jours de septembre. Les inquiétudes provenant de la résurgence de l'inflation (notamment liée aux prix de l'énergie), du ralentissement de la croissance chinoise, du possible défaut d'Evergrande, deuxième plus gros promoteur immobilier chinois, et de la fin annoncée de la politique expansionniste de la Réserve Fédérale américaine, ont eu raison de l'optimisme des investisseurs. La hausse des valorisations des marchés sur les derniers trimestres a également rendu ceux-ci plus fragiles. Cette fragilité a été accentuée par la progression des

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

taux d'intérêt. La reprise économique liée à la fin perçue de la quatrième vague de l'épidémie permet cependant d'envisager le dernier trimestre de l'année avec un certain optimisme.

Ce trimestre, la valeur liquidative d'Etoile Actions Rendement affiche une performance nette en recul de 1,4%. La hausse depuis le début de l'année reste cependant appréciable à plus de 12,5%.

La remontée des taux d'intérêt en fin de période a permis aux financières de se distinguer à l'image de KBC (+21%), Axa (+13%), BBVA (+9%). Ahold Delhaize (+16%) a relevé ses prévisions pour l'exercice en cours et Cap Gemini (+12%) bénéficie d'un rerating lié à son exposition croissante au digital et au cloud.

Parmi les baisses, Seb a cédé 20% en raison de son exposition à la hausse des cours de l'aluminium et à la Chine dont l'économie ralentit et Iberdrola a reculé de 14% suite à la décision du gouvernement espagnol de taxer les « superprofits » des énergéticiens. Nous avons cependant anticipé ce risque en réduisant la voilure sur ce titre.

Dans la thématique « dividendes en croissance », nous avons profité en fin de trimestre de la baisse de certains titres pour se positionner sur des groupes au leadership incontesté et avec du pricing power comme LVMH et ASML. Dans la thématique « rendement », nous avons renforcé la position en Unicredit. Les lignes en Danone et Vonovia ont été réduites tandis que celle en Terna (énergéticien italien) a été vendue.

A noter enfin qu'au cours du mois de septembre, le fonds a absorbé les actifs du fonds Etoile Actions Styles. Dans ce cadre, nous avons cédé certains titres apportés comme Accor, Kering, EDP Renovaveis et Volitalia.

*Dans plusieurs pays de l'Union Européenne, les dividendes payés par les sociétés ne sont pas imposés de façon similaire si les dividendes sont versés à des entités domestiques ou étrangères. Ainsi, lorsque les dividendes sont versés à une entité étrangère, ces dernières subissent parfois une retenue à la source entraînant une divergence de traitement fiscal portant atteinte à la libre circulation des capitaux, et donc contraire au droit de l'Union Européenne. Plusieurs décisions de la Cour de justice de l'Union Européenne et du Conseil d'Etat ayant été prises en faveur des résidents étrangers, la société de gestion prévoit de procéder à des demandes de remboursement de la retenue à la source payée sur les dividendes perçus de sociétés étrangères pour les fonds domiciliés en France lorsque les perspectives de remboursement des retenues à la source peuvent être estimées comme favorables aux fonds concernés. S'agissant de procédures de réclamations auprès des autorités fiscales concernées, le résultat final de ces procédures est aléatoire.*

De septembre 2020 à septembre 2021, la performance de la PART C / FR0011082023 est de 22,45%.

De septembre 2020 à septembre 2021, la performance de la PARTS DISTRIBUTABLE / FR0010501676 est de 22,47%.

De septembre 2020 à septembre 2021, la performance de la PART RC CAPITABILISABLE / FR0013382512 est de 24,33%.

De septembre 2020 à septembre 2021, la performance de la PART RD DISTRI / FR0013382520 est de 24,34%.

## Information sur les incidences liées à la crise Covid-19

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

La crise sanitaire du Covid-19 n'a pas eu de conséquences significatives sur l'OPC au cours de l'exercice.

*Les performances obtenues sur la période ne préjugent pas des résultats futurs du Fonds.*

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BFT MONETAIRE CT ISR C ACT -C-4 DECIMALS	12 652 234,15	9 763 736,97
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	9 791 309,70	-
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	3 499 377,82	3 392 431,59
SANOFI	4 705 225,56	670 527,86
SG MONETAIRE PLUS	2 860 752,98	2 373 673,62
DANONE SA	3 161 357,37	1 918 015,43
ALLIANZ SE-NOM	2 989 064,26	1 792 100,09
TERNA SPA	1 186 312,26	3 548 576,33
TOTAL ENERGIES SE	3 834 003,36	658 886,53
DEUTSCHE POST AG-NOM	3 007 924,81	1 080 088,73



# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers  
règlement SFTR (en devise de comptabilité de l'OPC)

## 1. Informations générales

**1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie**

### Prêts de titres

% des actifs pouvant être prêtés	5,77
----------------------------------	------

**1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	9 841 491,40	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	5,72	-	-	-	-

## 2. Données sur la concentration

**2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)**

1	Dénomination		ETAT FRANÇAIS
	Montant		2 590 570,38
2	Dénomination		COMMERZBANK
	Montant		2 559 075,86
3	Dénomination		A2A
	Montant		1 509 175,00
4	Dénomination		BOLLORE
	Montant		1 367 651,29

**2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)**

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-
	Montant	4 935 651,08	-	-	-

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

2	Dénomination	NATIXIS	-	-	-	-
	Montant	4 757 922,32	-	-	-	-
3	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	147 918,00	-	-	-	-

### 3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

#### 3.1. Type et qualité des garanties.

Etoile Gestion veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

#### 3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	10 497 418,52	-	-	-	-

#### 3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Monnaie	EUR	-	-	-
	Montant	10 497 418,52	-	-	-

#### 3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	147 918,00	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	2 931 470,08	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	6 762 103,32	-	-	-	-

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 3.5. Pays où sont établies les contreparties

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Pays	FRANCE	-	-	-	-
	Montant	9 841 491,40	-	-	-	-

## 3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	9 841 491,40	-	-	-	-

## 4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

## 5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires		1
1	Dénomination	CACEIS
	Montant	10 497 418,52

## 6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Etoile Gestion veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.



# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## **7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global**

### Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Etoile Gestion, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## Informations spécifiques

### Proportion d'investissement de l'actif en titres ou droits éligible au PEA

La société de gestion assure un suivi quotidien du niveau de détention de titres éligibles au régime fiscal PEA afin de s'assurer que le portefeuille est en permanence investi de manière à respecter le seuil minimal exigé par la réglementation.

### Commission de mouvement

Les commissions de mouvements, sous déduction des frais de courtage, restent intégralement acquises à ETOILE GESTION S.A.

### Fonds et instruments du groupe

Cette information est présente dans l'annexe aux comptes annuels – compléments d'information relatif au bilan et compte de résultat (Autres informations).

### Calcul du risque global

#### Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

### Règlements SFDR et taxonomie :

#### Article 8 – gestion active – Texte générique au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

## **Article 8 – gestion active – Texte générique au titre de l'article 11 de SFDR**

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et à ce titre est classé Article 8 conformément au Règlement « Disclosure ».

Outre l'application de la Politique d'investissement responsable d'Amundi, le Fonds promeut ces caractéristiques via une analyse ESG accrue des titres détenus (au moins 90% des titres font l'objet d'une notation extra-financière), en réduisant l'univers d'investissement sur la base de critères ESG d'au moins 20%.

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

La sélection des intermédiaires traitant des opérations pour le compte des OPC que nous gérons s'opère conformément aux prescriptions du règlement général de l'AMF et dans l'intérêt des mandants ou des porteurs.

Les brokers appelés à traiter sur le marché des actions et des obligations convertibles sont sélectionnés parmi les brokers français ou étrangers notoirement connus. Ils sont retenus après consultation des différentes parties intervenant au sein d'ETOILE GESTION dans le processus de traitement des opérations en fonction notamment de la qualité et de la rapidité de traitement des opérations, de la richesse et de la pertinence des informations fournies et des coûts de traitement.

Les brokers sélectionnés selon ces critères sont suivis très régulièrement. La qualité de leurs prestations est systématiquement remise en cause semestriellement dans le cadre d'un vote auquel participe chaque intervenant.

### Rapport sur les frais d'intermédiation

L'information concernant la politique d'exécution d'ETOILE GESTION est disponible sur le site [www.etoile-gestion.com](http://www.etoile-gestion.com) ou sur simple demande adressée à ETOILE GESTION, CS 91553 – 91, boulevard Pasteur 75730 Paris Cedex 15.

L'information concernant la politique de sélection des prestataires fournissant des services d'aide à la décision est disponible sur le site [www.etoile-gestion.com](http://www.etoile-gestion.com) ou sur simple demande adressée à ETOILE GESTION, CS 91553 – 91, boulevard Pasteur 75730 Paris Cedex 15.

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site [www.etoile-gestion.com](http://www.etoile-gestion.com) ou sur simple demande adressée à ETOILE GESTION, CS 91553 – 91, boulevard Pasteur 75730 Paris Cedex 15.

### Loi de transition énergétique pour la croissance verte (Article 173 de la loi n°2015-992) et respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Etoile Gestion applique la politique ESG déterminée au niveau de sa société mère Amundi et applicable dans tout le groupe Amundi.

Ainsi :

- Amundi produit une analyse ESG communiquée à Etoile Gestion qui se traduit par la notation ESG de près de 6 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Etoile Gestion applique une politique d'exclusion ciblée déterminée par Amundi qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives\* les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :
  - mines antipersonnel,
  - bombes à sous-munitions,

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

- armes chimiques,
- armes biologiques,
- armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

- Etoile Gestion en application de la politique ESG d'Amundi a également décidé d'exclure ou sous-pondérer dans sa gestion\* certaines activités dont les très fortes externalités négatives les exposent à des pressions croissantes de la société et des contraintes réglementaires ou fiscales croissantes. A fin 2018, deux secteurs sont concernés :
  - charbon : exclusion des entreprises réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans l'extraction du charbon, ou produisant plus de 100 millions de tonnes de charbon par an,
  - tabac : les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du tabac ne peuvent avoir une note ESG supérieure à E (fournisseurs, fabricants et distributeurs).
- Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Etoile Gestion met à la disposition des investisseurs un document intitulé « Mise en œuvre chez Etoile Gestion de l'Article 173 de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte » est, disponible sur [www.etoile-gestion.com](http://www.etoile-gestion.com) (Rubrique Qui sommes-nous ?/Nos engagements).

\* Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence

## Politique de rémunérations

### 1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Etoile Gestion est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 2 février 2021, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2020 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2021, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

#### 1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Etoile Gestion à l'ensemble de son personnel (soit 14 collaborateurs au 31 décembre 2021) s'est élevé à 1 392 807 euros. Ce montant se décompose comme suit :



# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

- Montant total des rémunérations fixes versées par Etoile Gestion sur l'exercice : 1 080 907 euros, soit 78% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Etoile Gestion sur l'exercice : 311 900 euros, soit 22% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Du fait du nombre réduit de « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (2 collaborateurs au 31 décembre 2021) et de « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (aucun collaborateur au 31 décembre 2021), le montant total des rémunérations (fixes et variables différés et non différés) versées à ces catégories de personnel n'est pas publié.

## 1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

### 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :	9 841 491,40
- Prêts de titres :	9 841 491,40
- Emprunts de titres :	-
- Prises en pension :	-
- Mises en pensions :	-
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :	-
- Change à terme :	-
- Future :	-
- Options :	-
- Swap :	-

### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS	-
NATIXIS	-
SOCIETE GENERALE	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(\*) Sauf les dérivés listés.

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<b>Techniques de gestion efficace</b>	
- Dépôts à terme	-
- Actions	5 435 902,15
- Obligations	2 590,570,38
- OPCVM	-
- Espèces (**)	2 470 946,00
<b>Total</b>	<b>10 497 418,52</b>
<b>Instrument financiers dérivés</b>	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

(\*\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	15 663,66
- Autres revenus	-
<b>Total des revenus</b>	<b>15 663,66</b>
- Frais opérationnels directs	7 612,39
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
<b>Total des frais</b>	<b>7 612,39</b>

(\*\*\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



ERNST & YOUNG et Autres  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00  
[www.ey.com/fr](http://www.ey.com/fr)

### Etoile Actions Rendement

Exercice clos le 30 septembre 2021

#### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Etoile Actions Rendement,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Etoile Actions Rendement constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT



## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que notre rapport sur les comptes annuels n'a pas pu être mis à votre disposition dans le délai prescrit par l'article 411-37 du Règlement général de l'AMF, les informations et les éléments nécessaires à son établissement ne nous ayant pas été communiqués dans le délai prévu par ce même article.

## Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT



## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 31 janvier 2022

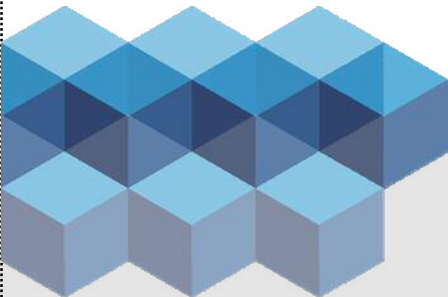
Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Signé numériquement par: YOUSSEF  
BOUJANOUI  
DN: cn=YOUSSEF BOUJANOUI,  
o=EF, ou=EY et ASSOCIES, ou=0002  
81772987,  
email=youssef.boujanoui@ey.com  
Raison: I attest to the accuracy and  
integrity of this document  
Date: 2022.01.31 17:46:17 +0100

YOUSSEF  
BOUJANOUI

Youssef Boujanoui





# Comptes annuels

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## BILAN Actif

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>178 663 581,25</b>	<b>81 042 533,23</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	161 302 761,03	65 916 647,12
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	2 590 570,38	3 775 751,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 928 758,44	1 564 054,74
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	9 841 491,40	9 786 079,99
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
-	-	-
<b>Créances</b>	<b>4 405 858,57</b>	<b>281 704,53</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	4 405 858,57	281 704,53
<b>Comptes financiers</b>	<b>2 470 946,00</b>	<b>8 360 654,02</b>
Liquidités	2 470 946,00	8 360 654,02
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>185 540 385,82</b>	<b>89 684 891,78</b>

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## BILAN Passif

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	164 479 330,53	70 303 197,80
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	3 233 379,97	7 185 075,36
• Report à nouveau	25 090,43	11 344,40
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 063 859,62	-2 008 869,47
• Résultat de l'exercice	1 265 738,40	660 350,65
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>172 067 398,95</b>	<b>76 151 098,74</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>8 026 472,52</b>	<b>5 052 342,23</b>
• <b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS</b>		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	8 026 472,52	5 052 342,23
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>5 415 534,39</b>	<b>8 481 450,81</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	5 415 534,39	8 481 450,81
<b>Comptes financiers</b>	<b>30 979,96</b>	-
Concours bancaires courants	30 979,96	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>185 540 385,82</b>	<b>89 684 891,78</b>

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## HORS-BILAN

30.09.2021

30.09.2020

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## COMPTE DE RÉSULTAT

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	50,00	1,68
• Produits sur actions et valeurs assimilées	2 810 147,89	2 363 878,37
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	15 663,66	19 088,63
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>2 825 861,55</b>	<b>2 382 968,68</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-7 612,39	-10 071,09
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-645,50	-224,42
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-8 257,89</b>	<b>-10 295,51</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>2 817 603,66</b>	<b>2 372 673,17</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 494 412,96	-1 714 249,12
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>1 323 190,70</b>	<b>658 424,05</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-57 452,30	1 926,60
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>1 265 738,40</b>	<b>660 350,65</b>

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

### **Information sur les incidences liées à la crise Covid-19**

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers, y compris les instruments financiers à terme fermes et conditionnels, négociés sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché à J (J étant la date de la valeur liquidative).

Les instruments de type « actions et assimilées » et les positions ouvertes sur les marchés à terme ferme et conditionnels sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Cependant, pour les marchés à terme ferme, les positions sont valorisées, chaque fois que cela est possible, au cours prévalant au moment de la valorisation de l'actif physique sous-jacent (Ainsi, à titre d'exemple, les futures CAC 40, bien que cotés jusqu'à 22 heures, sont valorisés à leur cours pris à 17 heures 30 qui correspond à l'heure de clôture de la Bourse de Paris).

Référence de marché : cours de clôture

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base d'un prix de milieu de marché, issu soit de Bloomberg à partir de moyennes contribuées (BGN), soit de contributeurs en direct.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas pu être constaté, ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion ; les prix sont alors déterminés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les titres de créance, et assimilés, qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Dans le cas d'événements majeurs de marchés comme, par exemple, ceux survenus au cours des exercices 2007 et 2008 et ayant affecté la liquidité des marchés, il peut exister un écart significatif entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part ou la totalité de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les opérations à terme fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré autorisés par la réglementation applicable aux OPC sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée par application d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt), aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé, le cas échéant, du risque de signature estimé par la société de gestion.

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## Les opérations de cession et acquisition temporaire de titres

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation des titres à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur de marché augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

## Les opérations en garanties

Les dépôts de garantie constitués en espèces sont enregistrés au poste « créances » ou « dettes » selon qu'ils sont donnés ou reçus. Les intérêts sont enregistrés au poste « créances » ou « dettes » prorata temporis avec pour contrepartie un compte de produits ou de charges sur opérations financières.

Les dépôts de garantie reçus en titres, faisant l'objet d'un transfert de propriété, sont inscrits au poste « instruments financiers » selon leur nature, et la dette représentative de l'obligation de restitution des titres est enregistrée au passif, pour la même valeur, au poste « autres opérations temporaires ». Les titres reçus en garantie non inscrits au bilan ou ne prévoyant pas le transfert des titres font l'objet d'une information sur la valeur actuelle dans l'annexe.

Les titres donnés en garantie, prévoyant le transfert de propriété, sont sortis du poste « instruments financiers » correspondant à leur nature et la créance correspondante est enregistrée au poste d'actif « autres opérations temporaires ». Elle est valorisée à la valeur actuelle des titres. Les titres donnés en garantis maintenus à leur poste d'origine ou ne prévoyant pas un transfert de titres, font l'objet d'une information sur la valeur actuelle dans les annexes.

## Valorisation des garanties financières

Les garanties sont évaluées quotidiennement au prix du marché (mark-to-market).

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Les appels de marge sont quotidiens sauf stipulation contraire mentionnée dans le contrat-cadre encadrant ces opérations ou en cas d'accord entre la société de gestion et la contrepartie sur l'application d'un seuil de déclenchement.

## Règles de comptabilisation

Les instruments financiers qui composent le portefeuille ont été comptabilisés au cours d'acquisition, frais inclus.

Les instruments financiers libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

## Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- Des commissions de mouvements facturées à l'OPCVM ;
- Des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Part C : 2,00 % TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion		Part D : 2,00 % TTC maximum
		Part R-C : 2,00 % TTC maximum
		Part R-D : 2,00 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement Perçue par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	<p><u>Bourse française</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Obligations françaises : Néant</li> <li>- Obligations convertibles françaises : Max 0,65%</li> <li>- Actions françaises et assimilées : Max 0,65%</li> <li>- Actions étrangères cotées à Paris : Max 0,65%</li> </ul> <p><u>Bourse étrangère</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Obligations : 500€</li> <li>- Obligations convertibles : 500€</li> <li>- Actions : Max 0.65%</li> </ul> <p><u>Produits dérivés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Options sur actions et sur indices : Max. 1%TTC de la prime</li> <li>- Futures : <i>contrat en TTC</i></li> <li>.Euro : Max. 1,20 €</li> <li>.Dollar : Max. 1,20 \$</li> <li>.GBP : Max. 0,80 £</li> <li>.CHF : Max. 1,60 CHF</li> <li>.Yen : Max. 120 Yen</li> </ul>



# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
Commission de surperformance	Néant	Part C : Néant
		Part D : Néant
		Part R-C : Néant
		Part R-D : Néant

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPCVM pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les coûts liés aux contributions dues à l'AMF peuvent s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci-dessus.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

## Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est l'Euro.

## Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

## Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

## Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

## Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

	Affectation du résultat net	Affectation des plus-values nettes réalisées
PART C / FR0011082023	Capitalisation	Capitalisation
PART D / FR0010501676	Distribution	Capitalisation et/ou distribution par décision de la société de gestion
PART R-C / FR0013382512	Capitalisation	Capitalisation
PART R-D / FR0013382520	Distribution	Capitalisation et/ou distribution par décision de la société de gestion

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 2 Évolution actif net

	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>76 151 098,74</b>	<b>111 471 304,96</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	106 458 351,97	12 445 634,42
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-22 224 043,95	-24 475 822,95
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 782 397,16	5 585 288,02
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 378 689,76	-7 606 921,79
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-293 353,01	-214 802,37
Différences de change	55 189,82	33 874,11
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	8 957 829,00	-18 230 906,18
- Différence d'estimation exercice N	8 816 188,28	-141 640,72
- Différence d'estimation exercice N-1	-141 640,72	18 089 265,46
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-1 188 131,93	-2 046 890,08
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-577 399,42	-1 468 083,45
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 323 190,70	658 424,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments*	959,63	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>172 067 398,95</b>	<b>76 151 098,74</b>

\* Rompus de fusion suite à la fusion/absorption d'Etoile Actions Styles le 13 septembre 2021.

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 3 Compléments d'information

### 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

#### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	2 590 570,38	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

#### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

#### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 590 570,38	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	9 841 491,40	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2 470 946,00
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	30 979,96
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	2 590 570,38
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	9 841 491,40	-	-	-	-
Comptes financiers	2 470 946,00	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	30 979,96	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

## 3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	GBP	-	-	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1 267 127,86	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>4 405 858,57</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes règlements différés	4 319 086,39
Coupons à recevoir	86 772,18
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>5 415 534,39</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Dépôts de garantie (reçus)	2 470 946,00
Achats règlements différés	1 920 614,36
Frais provisionnés	586 766,63
Commissions de mouvements	437 207,40
-	-
Autres opérations	-

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART C / FR0011082023	3 506 615,359	102 144 577,16	62 832,0251	1 697 751,53
PARTS DISTRIBUABLE / FR0010501676	249 465,8809	2 925 332,03	1 606 687,0321	20 071 586,68
PART RC CAPITABILISABLE / FR0013382512	11 316,673	1 384 142,28	1 894,6895	199 435,52
PART RD DISTRI / FR0013382520	47,5359	4 300,50	2 403,8108	255 270,22
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		<b>Montant</b>		<b>Montant</b>
PART C / FR0011082023		7 620,92		-
PARTS DISTRIBUABLE / FR0010501676		7 175,37		-
PART RC CAPITABILISABLE / FR0013382512		-		-
PART RD DISTRI / FR0013382520		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		<b>Montant</b>		<b>Montant</b>
PART C / FR0011082023		7 620,92		-
PARTS DISTRIBUABLE / FR0010501676		7 175,37		-
PART RC CAPITABILISABLE / FR0013382512		-		-
PART RD DISTRI / FR0013382520		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		<b>Montant</b>		<b>Montant</b>
PART C / FR0011082023		-		-
PARTS DISTRIBUABLE / FR0010501676		-		-
PART RC CAPITABILISABLE / FR0013382512		-		-
PART RD DISTRI / FR0013382520		-		-

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%	
Catégorie de part :		
PART C / FR0011082023	1,82	
PARTS DISTRIBUABLE / FR0010501676	1,84	
PART RC CAPITABILISABLE / FR0013382512	0,31	
PART RD DISTRI / FR0013382520	0,32	
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice		Montant
Catégorie de part :		
PART C / FR0011082023	-	
PARTS DISTRIBUABLE / FR0010501676	-	
PART RC CAPITABILISABLE / FR0013382512	-	
PART RD DISTRI / FR0013382520	-	
Rétrocession de frais de gestion :		
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-	
- Ventilation par Opc "cible" :		
- Opc 1	-	
- Opc 2	-	
- Opc 3	-	
- Opc 4	-	



# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 3.8. Engagements reçus et donnés

- 3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital .....néant
- 3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....néant

## 3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- |  |   |
|--|---|
| - Instruments financiers reçus en pension (livrée) | - |
| - Autres opérations temporaires                    | - |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| - actions                       | - |
| - obligations                   | - |
| - titres de créances            | - |
| - autres instruments financiers | - |

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| - actions                       | - |
| - obligations                   | - |
| - titres de créances            | - |
| - autres instruments financiers | - |

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- |           |              |
|-----------|--------------|
| - opc     | 4 928 758,44 |
| - actions | 4 319 494,41 |

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

### Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

	30.09.2021	30.09.2020
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	25 090,43	11 344,40
Résultat	1 265 738,40	660 350,65
<b>Total</b>	<b>1 290 828,83</b>	<b>671 695,05</b>

PART C / FR0011082023	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	135 350,67	39 721,64
<b>Total</b>	<b>135 350,67</b>	<b>39 721,64</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PARTS DISTRIBUABLE / FR0010501676	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	1 109 196,43	575 912,08
Report à nouveau de l'exercice	18 624,88	35 042,02
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>1 127 821,31</b>	<b>610 954,10</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	5 041 801,972	6 399 023,1232
Distribution unitaire	0,22	0,09
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

PART RC CAPITABILISABLE / FR0013382512	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	4 459,23	6 292,49
<b>Total</b>	<b>4 459,23</b>	<b>6 292,49</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART RD DISTRI / FR0013382520	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	23 174,44	14 704,48
Report à nouveau de l'exercice	23,18	22,34
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>23 197,62</b>	<b>14 726,82</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	3 981,8632	6 338,1381
Distribution unitaire	5,82	2,32
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes** (En devise de comptabilité de l'Opc)

**Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

	30.09.2021	30.09.2020
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	3 233 379,97	7 185 075,36
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 063 859,62	-2 008 869,47
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>6 297 239,59</b>	<b>5 176 205,89</b>

PART C / FR0011082023	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	783 157,96	-125 651,15
<b>Total</b>	<b>783 157,96</b>	<b>-125 651,15</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PARTS DISTRIBUABLE / FR0010501676	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	756 270,30	1 215 814,40
Plus et moins-values nettes non distribuées	4 740 341,43	4 103 785,77
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>5 496 611,73</b>	<b>5 319 600,17</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	5 041 801,972	6 399 023,1232
Distribution unitaire	0,15	0,19

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

PART RC CAPITABILISABLE / FR0013382512	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	11 498,67	-6 824,16
<b>Total</b>	<b>11 498,67</b>	<b>-6 824,16</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART RD DISTRI / FR0013382520	30.09.2021	30.09.2020
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	5 971,23	-
Capitalisation	-	-10 918,97
<b>Total</b>	<b>5 971,23</b>	<b>-10 918,97</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 16 juillet 2003

Devise

EUR	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
<b>Actif net</b>	<b>172 067 398,95</b>	76 151 098,74	111 471 304,96	119 109 723,87	155 446 152,82

PART C / FRO011082023

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>3 643 933,3784</b>	200 150,0445	187 780,6778	213 923,7976	207 733,8689
<b>Valeur liquidative</b>	<b>28,47</b>	23,25	27,93	26,23	27,81
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>0,25</b>	-0,42	0,62	1,26	1,05

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PARTS DISTRIBUABLE / FRO010501676

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>5 041 801,972</b>	6 399 023,1232	7 630 536,5974	8 507 459,7899	10 241 299,0908
<b>Valeur liquidative</b>	<b>13,17</b>	11,04	13,70	13,34	14,61
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	<b>0,15</b>	0,19	0,27	0,32	0,44
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	<b>0,22</b>	0,09	0,19	0,12	0,04
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	-	-	-	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.



# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

PART RC CAPITABILISABLE / FR0013382512

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>12 048,2035</b>	2 626,22	3 764,0917	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>119,61</b>	96,20	113,79	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>1,32</b>	-0,20	4,55	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART RD DISTRI / FR0013382520

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019	28.09.2018	29.09.2017
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>3 981,8632</b>	6 338,1381	10 496,4475	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>112,75</b>	93,05	113,79	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	0,68	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	<b>5,82</b>	2,32	3,14	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	-	-1,72	-	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 4 Inventaire au 30.09.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<b>Valeurs mobilières</b>						
<b>Action</b>						
NL0013267909	AKZO NOBEL NV	PROPRE	15 544,00	1 467 042,72	EUR	0,85
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	22 165,00	4 318 628,60	EUR	2,51
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	4 370,00	2 822 583,00	EUR	1,64
IT0000062072	ASSICURAZIONI GENERALI	PRETER	13 200,00	242 748,00	EUR	0,14
IT0000062072	ASSICURAZIONI GENERALI	PROPRE	96,00	1 765,44	EUR	0,00
FR0000120628	AXA	PRETER	88 400,00	2 129 114,00	EUR	1,24
FR0000120628	AXA	PRETER	4 600,00	110 791,00	EUR	0,06
FR0000120628	AXA	PROPRE	125 270,00	3 017 127,95	EUR	1,75
IT0001233417	A2A SPA	PGARAN	850 000,00	1 406 742,35	EUR	0,82
ES0113211835	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	PROPRE	444 601,00	2 541 783,92	EUR	1,48
DE0005190003	BAYERISCHE MOTORENWERKE	PROPRE	32 245,00	2 668 596,20	EUR	1,55
NL0012866412	BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	PRETER	7 500,00	514 950,00	EUR	0,30
NL0012866412	BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	PROPRE	16 150,00	1 108 859,00	EUR	0,64
FR0000131104	BNP PARIBAS	PROPRE	96 796,00	5 366 370,24	EUR	3,12
FR0000039299	BOLLORE SA	PGARAN	273 257,00	1 278 645,20	EUR	0,74
DE000A1DAHH0	BRENNTAG AG	PROPRE	36 037,00	2 903 861,46	EUR	1,69
FR0000125338	CAP GEMINI SE	PROPRE	20 885,00	3 762 432,75	EUR	2,19
FR0000120172	CARREFOUR SA	PROPRE	264 530,00	4 112 118,85	EUR	2,39
DE000CBK1001	COMMERZBANK	PGARAN	444 670,00	2 391 186,24	EUR	1,39
FR0000125007	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	PROPRE	98 527,00	5 738 212,48	EUR	3,33
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	PROPRE	361 585,00	4 319 494,41	EUR	2,51
DE0007100000	DAIMLER	PRETER	31,00	2 378,32	EUR	0,00
DE0007100000	DAIMLER	PRETER	7 300,00	560 056,00	EUR	0,33
DE0007100000	DAIMLER	PROPRE	9 783,00	750 551,76	EUR	0,44

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000120644	DANONE SA	PROPRE	58 513,00	3 455 192,65	EUR	2,01
DE0005552004	DEUTSCHE POST AG-NOM	PROPRE	115 009,00	6 265 690,32	EUR	3,64
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	PROPRE	328 007,00	5 706 009,77	EUR	3,32
FR0000130452	EIFPAGE	PROPRE	5 917,00	518 802,56	EUR	0,30
IT0003128367	ENEL SPA	PROPRE	538 019,00	3 578 364,37	EUR	2,08
FR0010208488	ENGIE SA	PROPRE	356 457,00	4 042 935,29	EUR	2,35
DE000ENAG999	E.ON SE	PROPRE	322 496,00	3 408 137,73	EUR	1,98
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	116 981,00	1 015 863,00	EUR	0,59
IT0000072618	INTESA SANPAOLO SPA	PROPRE	2 197 252,00	5 390 957,78	EUR	3,13
IT0005211237	ITALGAS SPA	PRETER	26 700,00	147 918,00	EUR	0,09
IT0005211237	ITALGAS SPA	PROPRE	121 954,00	675 625,16	EUR	0,39
BE0003565737	KBC GROUPE	PROPRE	32 200,00	2 512 888,00	EUR	1,46
NL0011794037	KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	PROPRE	98 006,00	2 816 202,41	EUR	1,64
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	17 267,00	1 601 686,92	EUR	0,93
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	PROPRE	14 614,00	9 062 141,40	EUR	5,27
DE0008430026	MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	PROPRE	11 817,00	2 799 447,30	EUR	1,63
FR0010112524	NEXITY REIT	PRETER	34 800,00	1 433 760,00	EUR	0,83
FR0010112524	NEXITY REIT	PROPRE	39 702,00	1 635 722,40	EUR	0,95
FR0000133308	ORANGE	PROPRE	283 086,00	2 647 420,27	EUR	1,54
DE000PAH0038	PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE	PROPRE	25 816,00	2 218 627,04	EUR	1,29
FR0000130577	PUBLICIS GROUPE	PROPRE	28 273,00	1 647 184,98	EUR	0,96
FR0000120578	SANOFI	PROPRE	100 336,00	8 335 914,88	EUR	4,84
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SA	PROPRE	30 201,00	4 345 923,90	EUR	2,53
FR0010411983	SCOR SE ACT PROV	PROPRE	86 582,00	2 170 610,74	EUR	1,26
FR0000121709	SEB SA	PROPRE	8 261,00	1 007 015,90	EUR	0,59
DE0007236101	SIEMENS AG-NOM	PROPRE	7 901,00	1 121 309,92	EUR	0,65
NL0011821392	SIGNIFY NV	PROPRE	63 010,00	2 718 881,50	EUR	1,58
IT0003153415	SNAM RETE GAS	PROPRE	482 560,00	2 314 357,76	EUR	1,35

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000130809	SOCIETE GENERALE A	PROPRE	52 156,00	1 418 382,42	EUR	0,82
NL00150001Q9	STELLANTIS NV	PROPRE	254 441,00	4 217 614,02	EUR	2,45
BE0003826436	TELENET GROUP HOLDING	PROPRE	105 637,00	3 481 795,52	EUR	2,02
FR0000121329	THALES SA	PROPRE	13 566,00	1 141 714,56	EUR	0,66
FR0000120271	TOTAL ENERGIES SE	PROPRE	131 473,00	5 434 436,46	EUR	3,16
IT0005239360	UNICREDIT SPA	PROPRE	169 742,00	1 952 033,00	EUR	1,13
GB00B10RZP78	UNILEVER	PROPRE	27 195,00	1 267 127,86	GBP	0,74
NL0015000IY2	UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	PROPRE	25 306,00	584 948,19	EUR	0,34
FI4000074984	VALMET CORPORATION	PRETER	3 262,00	102 231,08	EUR	0,06
FI4000074984	VALMET CORPORATION	PRETER	80 600,00	2 526 004,00	EUR	1,47
FI4000074984	VALMET CORPORATION	PRETER	3 700,00	115 958,00	EUR	0,07
FI4000074984	VALMET CORPORATION	PRETER	4 400,00	137 896,00	EUR	0,08
FI4000074984	VALMET CORPORATION	PRETER	49 300,00	1 545 062,00	EUR	0,90
FI4000074984	VALMET CORPORATION	PROPRE	84,00	2 632,56	EUR	0,00
FR0000127771	VIVENDI	PRETER	25 000,00	272 625,00	EUR	0,16
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	306,00	3 336,93	EUR	0,00
FR0011995588	VOLTALIA SA	PROPRE	41 000,00	865 100,00	EUR	0,50
DE000A1ML7J1	VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	PROPRE	66 142,00	3 432 769,80	EUR	2,00
AT0000831706	WIENERBERGER	PROPRE	142 506,00	4 152 624,84	EUR	2,41
<b>Total Action</b>				<b>170 784 924,08</b>		<b>99,25</b>
<b>Obligation</b>						
FR0010171975	OAT 4% 25/04/55	PGARAN	1 362 981,00	260 745 080,20	EUR	151,54
<b>Total Obligation</b>				<b>260 745 080,20</b>		<b>151,54</b>
<b>O.P.C.V.M.</b>						
FR0010232298	BFT MONETAIRE CT ISR C ACT -C-4 DECIMALS	PROPRE	218,6696	2 900 252,08	EUR	1,69
FR0000003964	SG MONETAIRE PLUS	PROPRE	86,2685	2 028 506,36	EUR	1,18
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>4 928 758,44</b>		<b>2,86</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>436 458 762,72</b>		<b>253,66</b>

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Liquidites</i>						
<b>AUTRES</b>						
	PROV COM MVT EUR N-1	PROPRE	-331 040,24	-331 040,24	EUR	-0,19
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-106 167,16	-106 167,16	EUR	-0,06
<b>Total AUTRES</b>				<b>-437 207,40</b>		<b>-0,25</b>
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	ACH DIFF TITRES EUR	PROPRE	-1 920 614,36	-1 920 614,36	EUR	-1,12
	BANQUE EUR CACEIS CO	PROPRE	2 470 946,00	2 470 946,00	EUR	1,44
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	-30 979,96	-30 979,96	EUR	-0,02
	VTE DIFF TITRES EUR	PROPRE	4 319 086,39	4 319 086,39	EUR	2,51
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>4 838 438,07</b>		<b>2,81</b>
<b>DEPOSIT DE GARANTIE</b>						
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-2 255 003,00	-2 255 003,00	EUR	-1,31
	COLLAT.CASH REC.P/E	PROPRE	-215 943,00	-215 943,00	EUR	-0,13
<b>Total DEPOSIT DE GARANTIE</b>				<b>-2 470 946,00</b>		<b>-1,44</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMCALNAVCPA	PROPRE	-9 318,80	-9 318,80	EUR	-0,01
	PRCOMCALNAVCPA	PROPRE	-8 164,75	-8 164,75	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-243 223,65	-243 223,65	EUR	-0,14
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-434,67	-434,67	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-95 939,29	-95 939,29	EUR	-0,06
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-209 802,70	-209 802,70	EUR	-0,12
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-179,57	-179,57	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-180,16	-180,16	EUR	-0,00
	PRFRAISDEP	PROPRE	-7 840,61	-7 840,61	EUR	-0,00
	PRFRAISDEP	PROPRE	-6 790,87	-6 790,87	EUR	-0,00
	PRHONOCAC	PROPRE	-2 550,00	-2 550,00	EUR	-0,00
	PRHONOCAC	PROPRE	-2 341,56	-2 341,56	EUR	-0,00
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-586 766,63</b>		<b>-0,34</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>1 343 518,04</b>		<b>0,78</b>

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<b>Dossiers</b>						
<b>AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)</b>						
PDC-03734024	FIX OAT 4 25/04/5	PGAR1	-260 745 080,20	-260 745 080,20	EUR	-151,54
PDC-03733810	PDC/DE000CBK1001/31/	PGAR1	-2 391 186,24	-2 391 186,24	EUR	-1,39
PDC-03733820	PDC/FR0000039299/31/	PGAR1	-1 278 645,20	-1 278 645,20	EUR	-0,74
PDC-03733821	PDC/IT0001233417/31/	PGAR1	-1 406 742,35	-1 406 742,35	EUR	-0,82
<b>Total AD1 REME:Prise depot de Collateral (Doss.)</b>				<b>-265 821 653,99</b>		<b>-154,49</b>
<b>Dossier de pret de titres</b>						
PT—00226183	FIX ASSICURAZI GE	PRET	240 451,20	0,00	EUR	0,00
PT—00226185	FIX BESI RG	PRET	615 682,50	0,00	EUR	0,00
PT—00226182	FIX NEXITY REIT	PRET	1 559 944,80	0,00	EUR	0,00
PT—00224917	FIX VALMET CORPOR	PRET	122 634,89	0,00	EUR	0,00
PT—00224918	FIX VALMET CORPOR	PRET	132 356,40	0,00	EUR	0,00
PT—00226229	FIX VALMET CORPOR	PRET	2 720 491,80	0,00	EUR	0,00
PT—00223749	PT/DE0007100000/31/1	PRET	594 301,76	0,00	EUR	0,00
PT—00226296	PT/DE0007100000/31/1	PRET	2 331,53	0,00	EUR	0,00
PT—00222829	PT/FI4000074984/31/1	PRET	159 209,16	0,00	EUR	0,00
PT—00224248	PT/FI4000074984/31/1	PRET	1 893 548,91	0,00	EUR	0,00
PT—00223373	PT/FR0000120628/31/1	PRET	2 080 538,20	0,00	EUR	0,00
PT—00223944	PT/FR0000120628/31/1	PRET	101 487,96	0,00	EUR	0,00
PT—00226356	PT/FR0000127771/31/1	PRET	281 962,50	0,00	EUR	0,00
PT—00226274	PT/IT0005211237/31/1	PRET	158 405,76	0,00	EUR	0,00
<b>Total Dossier de pret de titres</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total Dossiers</b>				<b>-265 821 653,99</b>		<b>-154,49</b>
<b>Coupons</b>						
<b>Action</b>						
FR0000120271	TOTAL ENERGIES	ACHLIG	131 473,00	86 772,18	EUR	0,05
<b>Total Action</b>				<b>86 772,18</b>		<b>0,05</b>
<b>Total Coupons</b>				<b>86 772,18</b>		<b>0,05</b>
<b>Total ETOILE ACTIONS RENDEMENT</b>				<b>172 067 398,95</b>		<b>100,00</b>

# ETOILE ACTIONS RENDEMENT

## 5 Annexe

Etoile Gestion



### Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

#### ETOILE ACTIONS RENDEMENT

Part R - Codes ISIN : (C) FR0013382512, (D) FR0013382520  
OPCVM de droit français géré par ETOILE GESTION, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions de pays de la zone euro  
En souscrivant à ETOILE ACTIONS RENDEMENT - R, vous investissez dans des actions d'entreprises de la zone euro.

L'objectif de gestion du fonds est de s'exposer aux actions de la zone euro en sélectionnant des sociétés qui distribuent des dividendes élevés et/ou en croissance tout en intégrant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le processus de sélection et d'analyse des titres.

Pour y parvenir, le gérant sélectionne dans l'univers des marchés d'actions de la zone euro, des sociétés dont le modèle économique et la structure financière permettent d'offrir de bonnes perspectives sur le long terme, et d'anticiper le versement d'un dividende élevé et/ou en croissance. Il privilégie les sociétés de grandes capitalisations, sans toutefois exclure les sociétés de moyennes et petites capitalisations.

Cette analyse financière est combinée à une analyse extra-financière, mise en œuvre à travers la stratégie ISR (Investissement Socialement Responsable) suivante :

- Approche d'exclusion normative et sectorielle : exclusions légales qui s'appliquent à toutes les sociétés de gestion (armement controversé, entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies) et exclusions sectorielles sur le charbon et le tabac selon la politique d'exclusion d'Amundi (groupe d'appartenance de la société de gestion) en vigueur.
- Intégration d'une notation ESG selon une approche « Best-in-Class » qui vise à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par notre équipe d'analystes extra-financiers.  
Une notation ESG est attribuée à chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG. A titre indicatif, les critères ESG sont notamment la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.  
L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori; le fonds peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus.
- « Approche en sélectivité » : élimination de 20% des valeurs de l'univers d'investissement ayant obtenu les moins bonnes notes ESG.

La gestion vise ainsi à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque société.  
Le fonds ne bénéficie pas du label ISR.

Le fonds est exposé entre 75% et 110% de son actif net aux actions de la zone euro.  
Le solde est exposé aux marchés de taux via des produits monétaires et/ou obligataires libellés en euro dont la notation minimale à l'achat est BBB+ dans l'échelle de notation Standard & Poor's (ou équivalent).  
Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice.  
ETOILE ACTIONS RENDEMENT - R est éligible au PEA.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).  
Chaque année, pour la part R C, le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Chaque année, pour la part R D, le résultat net du fonds est intégralement redistribué et les plus-values nettes réalisées du fonds peuvent être redistribuées sur décision de la société de gestion.  
Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne selon les modalités appliquées par le distributeur.  
Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

#### Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions européennes sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.